Nouvelle formule

HDS

LA LETTRE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SEPTEMBRE 2024 I N° 1

Le 17 mai, Georges Siffredi a posé la première pierre du collège Gustave-Eiffel, un équipement conçu de manière bioclimatique, aux côtés de Nathalie Léandri, vice-présidente chargée de l'éducation, Carl Segaud, maire de Châtenay-Malabry et Frédéric Fulgence, directeur académique.

FOURNIR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE À UN COÛT OPTIMAL

L'assemblée départementale a approuvé au début de l'été la création de la SEM-Énergies92, dédiée au développement des énergies renouvelables dans les Hauts-de-Seine. Outil à la fois stratégique et opérationnel, elle s'appuiera sur un grand diagnostic territorial pour identifier tous les potentiels qui pourraient être exploités. Elle sera aussi chargée de mener les études et d'accompagner les projets de géothermie et l'installation de panneaux photovoltaïques partout où cela sera possible, avec l'objectif d'agir de manière cohérente et rapide.

Avec cette société d'économie mixte, nous souhaitons donc bâtir un système robuste de production et de distribution d'énergies renouvelables à l'échelle de notre Département, en lien étroit avec les villes et les acteurs locaux. Nous disposerons ainsi d'un mix énergétique alto-séquanais toujours plus décarboné, dont l'électricité et la chaleur alimenteront un maximum de logements, de bureaux et d'équipements publics de notre territoire, à un coût optimal. Alors que s'ouvre la semaine du Développement durable, cette initiative concrète démontre, une fois encore, la place essentielle qu'occupent les collectivités territoriales, et singulièrement notre Département, dans la transition écologique. Par ses compétences, notamment en matière de cohésion sociale pour ne pas laisser les Alto-Séquanais les plus fragiles démunis face à ces enjeux, par sa capacité à investir et à rassembler tous les acteurs, l'échelon départemental apparaît incontournable pour faire face, au mieux, à ce défi qui marque notre siècle.

C'est ce que nous démontrons avec notre Agenda 2030. Nous mettons en effet en œuvre une action puissante et globale autour d'une feuille de route partagée qui produit déjà ses premiers effets pour l'amélioration continue du cadre de vie des générations actuelles et celui des générations à venir, auquel contribuera fortement cette SEM-Énergies92.

Georges Siffredi
Président du Département
des Hauts-de-Seine



UNE STRATÉGIE GLOBALE

EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

73 793 collégiens font leur rentrée cette année dans les collèges publics et privés des Hauts-de-Seine. Ils bénéficieront de l'action du Département qui investit 236 M€, pour leur offrir les meilleures conditions de réussite, d'épanouissement et d'ouverture sur le monde.

Le Département consacre aux collèges des moyens très importants, de l'ordre de 236 M € dans le budget 2024. Ce montant, en hausse continue, vise à favoriser la réussite des collégiens, en proposant des dispositifs innovants, parfois même au-delà de ses compétences obligatoires, en partenariat avec l'Éducation nationale. Ces dispositifs ont pour vocation de former les citoyens de demain et de promouvoir l'ouverture au monde. Ils s'accompagnent d'une stratégie d'investissement volontariste (108 M € en 2024) pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage optimal en accord avec les normes de Haute Qualité Environnementale. Le Département s'est aussi fortement engagé en faveur de l'accessibilité pour tous 30,5 M € affecté à l'accessibilité des collèges pour la période 2016-2024. Ainsi, en huit ans, 50 collèges ont été rendus totalement accessibles. Cette politique est prolongée par des dispositifs spécifiques pour l'inclusion de tous les élèves (robots de télé-présence, outils numériques pédagogiques adaptés, etc.)

« L'objectif du Département est de créer les conditions favorables à la réussite de tous les collégiens et à la préparation de leur avenir »

PROMOUVOIR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Les familles bénéficieront cette année d'un nouveau portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) plus ergonomique, tout en conservant les fonctionnalités auxquelles elles étaient habituées. Le bouquet de services pédagogiques, proposé par le Département pour tous les collégiens, sera toujours accessible depuis ce nouveau portail : soutien scolaire en ligne avec Enseigno ; *Madmagz*, service en ligne de création de magazines interactifs ; contenus digitaux de *Playbac* Presse pour permettre aux élèves d'accéder aux actualités en français et en langues étrangères. Le numérique est en effet un élément important de l'action du Département dans les collèges : le déploiement d'équipements et ressources numériques innovants et d'objets connectés se poursuit ainsi de projets en lien avec la robotique, l'impression 3D et les kits média. Parmi les services numériques les plus demandés par les établissements, *Pearltrees* et le Projet Voltaire avec un accompagnement personnalisé en orthographe.

ACCOMPAGNER LES CITOYENS DE DEMAIN

L'une des spécificités du Département des Hauts-de-Seine est de mettre en œuvre des dispositifs éducatifs qui visent, notamment, à préparer les collégiens à devenir des citoyens responsables, en favorisant la prise de parole en public et la culture du débat citoyen. Les « Rencontres de l'éloquence », par exemple, s'inscrivent dans cette démarche. Formés tout au long de l'année, les collégiens développent la confiance en eux et acquièrent des compétences oratoires utiles

tout au long de leur parcours scolaire, professionnel et personnel. Plus ludique, le dispositif Ô Lab citoyen ! propose aux collèges publics et privés sous contrat de réaliser des œuvres artistiques, suivant un thème associé à la citoyenneté, dans l'objectif de contribuer au développement de l'engagement et de l'esprit critique des collégiens. « *L'objectif de toute notre action est de créer les conditions favorables à la réussite de tous les collégiens*, explique Georges Siffredi, président du Département. *C'est pour cela que nous avons mis en œuvre, en lien étroit avec l'Éducation nationale, un écosystème d'apprentissage qui vise à leur donner de nouveaux moyens d'apprendre, de s'exprimer, de découvrir de nouveaux univers, tout ce qui contribue à leur épanouissement.* »
Ces actions éducatives concernent aussi bien la culture que le sport ou encore le développement durable avec les MéDDailles ou le concours CUBE.S qui permettent aux jeunes de s'engager pour la planète. Le Département s'est aussi engagé dans la promotion de l'égalité filles-garçons. Porteur d'une stratégie Égalité femmes/hommes, il œuvre auprès des collégiens à promouvoir une culture de l'égalité et du respect. Parmi les dispositifs prévus en 2024-2025, le Curious Lab Égalité femmes/hommes, la découverte des Campus des métiers et des qualifications et les visites d'entreprises avec Elles Bougent, la projection du film *Les Figures de l'ombre*...
Le Département va devenir, dès cette année, le coordinateur d'un consortium départemental pour l'ensemble des collèges alto-séquanais volontaires, dans le but de faciliter l'entrée des collèges dans le programme européen Erasmus+ et d'encourager la

73 793

COLLÉGIENS DANS LES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS



©CD92/Julia Brechler

Dans le cadre du programme départemental « îlots verts », le collège Georges-Pompidou de Courbevoie a été doté d'une cour à l'ambiance japonisante, le 4 octobre 2023. Cet aménagement est exemplaire notamment par sa gestion intelligente des eaux pluviales.

mobilité des élèves en Europe. Huit collèges ont décidé d'intégrer ce consortium et parmi eux, quatre établissements ont des projets de mobilités correspondant aux critères du programme Erasmus+. Les collèges Descartes à Antony, Gay-Lussac à Colombes, Notre-Dame-de-France et Madeleine-Daniélou à Malakoff pourront bénéficier d'un financement européen pour l'année 2024/2025.
erasmuspluscd92@hauts-de-seine.fr

« Nous souhaitons améliorer systématiquement le cadre de vie de nos jeunes. »

INVESTIR POUR DES COLLÈGES ÉCO-RESPONSABLES

Quatre bâtiments « nouvelle génération » sont aujourd'hui en cours de construction et quatre autres sont en phase d'étude. La livraison du nouveau collège Gustave-Eiffel à Châtenay-Malabry, implanté dans l'écoquartier La Vallée, est prévue fin 2025. Cet équipement dont la première pierre a été posée en juin est à l'image de ces nouvelles constructions qui obéissent au référentiel départemental de construction environnemental pour les bâtiments : il a été conçu de manière bioclimatique sur toute la durée de son cycle de vie, lui permettant notamment d'obtenir le label E3C1, la plus haute certification en la matière. De même, à Malakoff, le collège Charlotte-Delbo (ex-Henri-Wallon) qui sera livré en novembre 2025, respecte, lui-aussi, le label E3C1 - et le niveau 1 du label « Bâtiment Biosourcé ». Même exigence de performance pour Claude-Nicolas-Ledoux, au Plessis-Robinson - dont la première pierre sera posée le 20 septembre - et pour le cinquième collège d'Asnières qui recourra aux énergies renouvelables pour réduire son empreinte carbone de 25 % par rapport aux standards habituels. *« Au-delà de la qualité architecturale et des meilleures performances énergétiques de ces établissements, nous souhaitons améliorer systématiquement le cadre de vie de nos jeunes avec, par exemple, la végétalisation des cours de récréation, un projet que les collégiens ont, eux-mêmes, baptisé "îlots verts" »*, explique Nathalie Léandri vice-présidente chargée de l'éducation et du numérique éducatif. D'ici 2027, trente-huit collèges publics seront ainsi aménagés pour lutter plus efficacement contre les effets du changement climatique, en utilisant des matériaux recyclés et plus écologiques. Enfin, en matière de restauration scolaire, le Département a engagé, partout où cela est possible, le retour de la production sur place pour une approche plus qualitative et pour éviter le gaspillage. D'ici août 2026, vingt-cinq collèges produiront sur place les repas servis directement aux élèves et, dès cette rentrée, trois collèges supplémentaires passent en production sur site (collège Chenevreux à Nanterre, Émile-Verhaeren à Saint-Cloud et Robert-Paparemborde à Colombes), ce qui porte à dix-neuf le nombre d'établissements disposant d'une cuisine.

PASS+ : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Accès à la cantine, soutien scolaire, remboursement de l'abonnement Imagine R... Le Pass+ se décline sous forme d'une carte et d'une plateforme qui donnent accès à toute l'offre du Département à destination des 11-18 ans. L'inscription en ligne sur le site passplus.fr est obligatoire pour bénéficier, entre autres avantages, d'un porte-monnaie électronique crédité de 80 € à 100 € pour les boursiers. Détenir un compte Pass+ permet aussi de gérer ses inscriptions à la cantine du collège, de solliciter du soutien scolaire en ligne (vidéo, exercices interactifs, sujets corrigés…) et de bénéficier de bons plans et réductions pour des événements sportifs, des concerts…
À noter : c'est par l'intermédiaire du Pass + que les familles des collégiens boursiers déposent une demande de remboursement de l'abonnement Imagine R. Pour rappel, l'aide départementale comporte trois échelons - de 62,40 € à 124,80 € en cette rentrée - selon les revenus du foyer, et reste soumise à la présentation d'une attestation de bourse. Quant aux 5 000 collégiens éligibles au don d'ordinateurs portables chaque année, ils doivent en faire impérativement la demande depuis leur espace Pass+ jusqu'au 31 décembre pour les élèves de 3e et tout au long de l'année pour les autres niveaux.
www.passplus.fr

UNE TARIFICATION PLUS JUSTE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

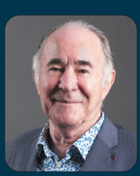
Dès cette rentrée la tarification du repas sera adaptée au plus près de la réalité du foyer de chaque collégien et sera plus juste.

Cette réforme supprime les effets de seuil qui pouvaient être pénalisants pour certains foyers. Un taux d'effort basé sur le quotient familial mensuel sera appliqué, pour déterminer la participation des parents au coût du repas entre le prix plancher maintenu à 0,64€ et le prix plafond de 7€, permettant une progressivité plus adaptée aux revenus des foyers.
Le Département continuera de prendre à sa charge pour tous les collégiens au minimum 50 % du coût réel du repas. Les familles sont facturées mensuellement sur la base des réservations effectuées au moment de l'inscription à la restauration scolaire avec la possibilité d'effectuer des modifications sous un délai de préavis de trois jours ouvrés depuis le portail Pass+.



©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

TRIBUNES



Yves Révillon
Groupe Majorité Départementale

UNE MEILLEURE ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La rentrée n'est pas uniquement synonyme de reprise des cours, mais aussi de lancement de nos initiatives collectives habituelles, afin d'aider les jeunes à trouver leur place dans notre société. Le Département accompagne les collégiens pendant l'année scolaire pour qu'ils se saisissent des débats de société et s'impliquent dans la vie de la cité, via nos actions pédagogiques. Parmi celles-ci, les « MéDDailles » du développement durable récompensent les projets innovants en faveur de l'environnement, de la solidarité et du civisme dans les établissements. Cet engagement concret, au cœur des préoccupations des jeunes, attire de plus en plus, avec 6 700 élèves et 50 collèges participants en 2024 (130 médailles attribuées). Ce dispositif traduit notre volonté de sensibiliser et de faire participer tous les Alto-Séquanais à l'effort collectif. Cette démarche s'inscrit dans l'Agenda 2030 adopté en début d'année pour bâtir un territoire toujours plus agréable à vivre.



Astrid Brobecker
Groupe Écologistes et Socialistes

COLLÈGES : POUR UN CHOC DES MOYENS ET UNE RESTAURATION DE QUALITÉ

En cette rentrée, nous réaffirmons notre soutien à la communauté éducative et aux parents d'élèves. L'Éducation nationale n'a pas besoin d'un « choc des savoirs » mais d'un « choc des moyens ». Nous déplorons le choix du Département d'externaliser la restauration : la quantité de nourriture est souvent insuffisante et la qualité des repas laisse à désirer. Il est pourtant nécessaire de garantir une alimentation de qualité aux collégiens et de contribuer ainsi à leur santé et à leur bien-être.



Nadia Mouaddine
Groupe Gauche Citoyenne, Communiste et Républicaine

COLLÈGES : STOPPER LES RÉFORMES DÉLÉTÈRES !

Ces derniers mois, enseignants et parents d'élèves se sont mobilisés pour dire non à la réforme du « Choc des savoirs » voulue par le gouvernement Attal. Tous ont dénoncé ce projet passéiste et conservateur. Les groupes de niveaux prévus s'annoncent comme un outil de tri social inacceptable. Cet abandon de la mixité sociale contredit les principes de notre école publique, alors que son délabrement se poursuit : manque de personnels, classes surchargées, crise du recrutement.
Il est temps que cette politique délétère cesse !

NATHALIE LÉANDRI

Vice-présidente chargée de l'éducation et du numérique éducatif



« Le Département continue d'œuvrer pour améliorer le service rendu aux collégiens »

La modification des tarifs de la restauration scolaire est l'une des nouveautés de la rentrée scolaire. Pouvez-vous indiquer ce qui a guidé ce changement ?
Notre volonté est de proposer un système plus juste et plus équitable aux familles alto-séquanaises, notamment en faisant disparaître les effets de seuil générés par la grille en vigueur jusqu'alors. Répartis en six tranches, les tarifs étaient compris entre 0,64 € et 4,28 €, et n'avaient pas été réévalués depuis 2016. La réforme de l'année 2024/2025 s'appuie sur un tarif personnalisé au taux d'effort, qui varie en fonction des revenus et de la composition de la famille, jusqu'à 7 € maximum par repas. Toutes les familles seront ainsi aidées a minima à hauteur de 50%, quels que soient leurs revenus. Le tarif le plus bas à 0,64 € est maintenu pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 280 €, ce qui représente une prise en charge par la collectivité de 95,4% du coût réel du repas. L'objectif de ce changement, qui n'est aucunement guidé par des motivations budgétaires, est de proposer à chaque famille le tarif le plus adapté à sa situation.
Nous ferons évidemment un bilan de cette réforme au cours de l'année scolaire et, si cela s'avère necessaire, nous pourrons réajuster le plafond du quotient familial que nous avons fixé à 2 000 €. D'une façon générale, le Département continue d'œuvrer pour améliorer le service rendu aux collégiens, en pilotant au plus près les prestations proposées et en poursuivant le travail pour favoriser le retour en production sur place lorsque cela est possible. Nous maintenons également toutes nos ambitions en matière de développement durable dans l'assiette.

Au-delà de la prise en compte de cet impératif dans les cantines, comment se traduit l'engagement énergétique et écologique du Département en matière de construction et de réhabilitation des collèges ?
Par une réponse forte aux défis que nous devons relever collectivement face aux crises énergétique et climatique !
D'abord, en rénovant les collèges existants, comme nous l'avons fait à Anne-Frank à Antony et La Fontaine-du-Roy à Ville-d'Avray, dont les performances énergétiques permettent de diminuer de 40 % les consommations annuelles d'énergie. Ensuite, en s'assurant de la qualité des nouveaux bâtiments, qui respecteront le niveau 1 du label « Bâtiment biosourcé ».
Nos efforts se poursuivent également pour repenser les cours des collèges et en faire de véritables îlots verts privilégiant la végétalisation et les matériaux issus du réemploi.
Tous les travaux que nous menons dans les collèges des Hauts-de-Seine sont durables mais ils assurent aussi, dès aujourd'hui, un confort supplémentaire aux équipes éducatives et aux élèves afin qu'ils étudient dans les meilleures conditions pour réussir. Nous associons d'ailleurs tous les utilisateurs autour de projets fédérateurs, par des actions éducatives telles que « Réinvente ton collège », pour être au plus près des besoins quotidiens.

Les actions éducatives sont d'ailleurs une spécificité du Département ; en quoi apportent-elles un « plus » par rapport au programme scolaire ?
Elles contribuent à améliorer le vivre-ensemble et l'inclusion dans les établissements.
Nous modernisons nos pratiques et nos équipements pour adapter l'enseignement à tous les élèves : des tablettes pour faciliter l'apprentissage des élèves handicapés en classes Ulis, des kits de visio-conférence, huit robots de téléprésence aux côtés d'élèves empêché leur permettant de continuer à suivre leur scolarité, 85 médiateurs éducatifs déployés dans 74 collèges, les Rencontres de l'éloquence, la création du Curious Lab « égalité filles-garçons »… Nous mettons tout en œuvre pour que chacun se sente à sa place et ait les mêmes chances de réussir dans tous les collèges des Hauts-de-Seine.

INTERNET ? FACILE AVEC LE PASS NUMÉRIQUE

















AVEC LE PASS NUMÉRIQUE, SUIVEZ DES ATELIERS POUR ACQUÉRIR LES BASES DE LA CULTURE NUMÉRIQUE POUR LA VIE QUOTIDIENNE !

+ D'INFOS AU : **01 30 836 836**





SEM-ENERGIES92

LE NOUVEL OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'assemblée départementale a voté, vendredi 5 juillet, en séance publique, la création d'une société d'économie mixte locale, la « SEM-Energies92 », dont l'objectif sera d'accélérer la transition énergétique des Hauts-de-Seine, en favorisant le développement des énergies renouvelables.

Ce nouvel opérateur économique constituera un outil stratégique et opérationnel de la politique départementale en matière d'énergie, qui s'inscrit pleinement dans le plan d'action pour un développement durable du territoire, présenté lors de l'adoption de l'Agenda 2030 du Département en février dernier. En se dotant de cet opérateur dédié, le Département témoigne de sa volonté de coordonner les initiatives et de soutenir le déploiement d'innovations qui permettront de renforcer la part d'énergies décarbonées dans le mix énergétique. *« Avec la SEM-Energies92, nous voulons accélérer la transition énergétique de notre territoire, en explorant toutes les possibilités ouvertes par les évolutions technologiques afin de fournir aux Alto-Séquanais une énergie propre, locale et à prix maîtrisé. Cette société d'économie mixte locale (SEM) est une nouvelle brique, essentielle, de notre stratégie en matière de développement durable, et partie intégrante de notre ambitieux Agenda 2030 pour construire un département plus résilient et durable »*, explique Georges Siffredi, le président du Département.

« Avec la SEM-Energies92, nous voulons accélérer la transition énergétique de notre territoire »

Approuvée sur le principe en décembre dernier, dotée d'un capital social de 1,5M€, la « SEM-Energies92 » est à la fois un outil stratégique de définition et de pilotage de l'ambition des Hauts-de-Seine pour accélérer la transition énergétique et un outil opérationnel de financement et de déploiement de cette stratégie au profit des communes et des Alto-Séquanais. Elle associe cinq partenaires et souscripteurs. Aux côtés du Département (actionnaire majoritaire avec 60% du capital social), elle regroupe la commune de Clichy (2,5%), le syndicat

La SEM-Energies92 interviendra sur le développement de l'énergie solaire, par l'équipement de toitures et d'ombrières de parking, en panneaux photovoltaïques ou thermiques.



d'énergie Sigeif (7,5%), la Caisse des dépôts et consignations (28%) et la Caisse d'épargne (2%). Pour l'assister dans ses choix stratégiques, le Département pourra compter sur l'expertise d'un comité technique, composé des services de l'État (Drieat), de l'Ademe, de quatre établissements publics territoriaux (EPT) alto-séquanais, des communes, de syndicats d'énergie et du bailleur Hauts-de-Seine Habitat.

Sur la base du Schéma directeur des énergies renouvelables, dont l'actualisation a été engagée par le Département avec l'ensemble des partenaires impliqués, la SEM-Energies92 interviendra sur deux axes prioritaires. D'une part, les Réseaux de Chaleur et de Froid Urbains (RCFU), par la décarbonation des réseaux existants, leur extension et leur interconnexion, ainsi que la création de nouveaux réseaux alimentés majoritairement par des ENR&R - énergies renouvelables et de récupération. Pour la seule géothermie, dix nouvelles zones d'études ont été identifiées pour un potentiel énergétique de 1 TWh/an, soit l'équivalent de la consommation en chaleur 90 000 foyers. D'autre part, le développement de l'énergie solaire, par l'équipement de toitures et d'ombrières de parking, en panneaux photovoltaïques ou thermiques. Un premier diagnostic a estimé le gisement à 1,1 TWh/an, correspondant à la consommation annuelle de 324 000 foyers alto-séquanais en électricité. En faisant le choix de la création de cette SEM, le Département pourra investir sur tous les types d'énergie propres. Cette démarche durable s'inscrit pleinement dans les missions du Département, chef de file des solidarités territoriales et partenaire naturel des communes. La création de cette SEM vise en effet à mettre en œuvre des solutions vertueuses pour toutes les communes et tous les habitants, et à maîtriser les coûts de l'énergie pour les usagers, une dépense qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages.



Épreuves de natation lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à Paris La Défense Arena, août 2024.

PARIS 2024 : LE DÉPARTEMENT, TERRE DE CHAMPIONS

Les sportifs originaires du Département des Hauts-de-Seine ou licenciés dans ses clubs ont formé le premier contingent des médaillés français lors des Jeux olympiques de Paris 2024. Une véritable consécration pour les clubs et les ambitions sportives du territoire alto-séquanais. Au total, 15 athlètes alto-séquanais sont montés sur le podium. Et ce n'est pas fini.
Alors que les Jeux Paralympiques démarrent au moment du bouclage de cette Lettre, le Département peut espérer de belles performances de para-athlètes qu'il a soutenu dans leur préparation. Le 17 septembre, le président Georges Siffredi accueillera l'ensemble des médaillés pour saluer leurs exploits et leur remettre une bourse (10 000 € pour l'or, 7 500 € pour l'argent, 5 000 € pour le bronze) conformément au dispositif prévu dans le cadre de la politique départementale de soutien au sport de haut niveau.

OR

Althéa Laurin (Taekwondo Asnières Élite), taekwondo +67kg - **Quentin Jouffroy** (Ex Plessis-Robinson Volley-Ball), volley-ball - **Maxime-Gaël Ngayap-Hambou** (Arts Martiaux d'Asnières), judo par équipe mixte - **Cysique Sarah-Léonie** (Athlétic Club de Boulogne-Billancourt), judo -57kg par équipe mixte.

ARGENT

Méline Nocandy (Ex Paris 92), handball - **Yannick Borel** (Levallois Sporting Club), épée individuel - **Lucas Dussoulier** (Nanterre 92), basket 3x3 - **Alexandra Louis-Marie** (Levallois Sporting Club), épée par équipe - **Coraline Vitalis** (Levallois sporting club), épée par équipe.

BRONZE

Maximilien Chastanet (Cercle des Mousquetaires d'Issy-les-Moulineaux), fleuret par équipe - **Simon Gauzy** (Levallois Sporting Club), tennis de table par équipe - **Maxime Grousset** (CS Clichy 92), natation, relais 4x100 m par équipe - **Sarah-Léonie Cysique** (Athlétic club de Boulogne-Billancourt), judo -57 kg - **Julien Mertine** (Cercle d'escrime de Rueil-Malmaison), fleuret par équipe - **Maxime-Gaël Ngayap-Hambou** (Arts Martiaux d'Asnières), judo -90 kg - **Maxime Pauty** (Cercle des Mousquetaires d'Issy-les-Moulineaux), fleuret par équipe - **Cyrian Ravet** (Taekwondo Asnières Élite), taekwondo -58 kg.

La Lettre Bleue devient ***La Lettre du Département des Hauts-de-Seine***, une nouvelle formule plus aérée qui garde son rythme mensuel pour permettre aux acteurs de la vie économique et associative du territoire de suivre l'actualité de l'institution et de ses partenaires.
L'abonnement numérique à ***La Lettre*** est disponible dans l'espace presse du portail **hauts-de-seine.fr**

LE CHIFFRE DU MOIS

150 M€

LE MONTANT DE L'ENVELOPPE PLURIANNUELLE POUR LE DISPOSITIF QUARTIERS D'AVENIR HAUTS-DE-SEINE, POUR ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ET LA REQUALIFICATION URBAINE ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES ALTO-SÉQUANAIS.

UN SOUTIEN RENOUVELÉ À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le Département contribue sur son territoire à trois « Contrats engagement quartiers 2030 », passés par l'État, qui viennent renouveler la politique de la ville pour la période 2024-2030.

Suite à la redéfinition par l'État de la géographie prioritaire (dix-neuf quartiers pour la période 2024-2030 contre vingt-et-un précédemment), trois contrats « Engagements Quartiers 2030 » bénéficieront à près de 100 000 Alto-Séquanais sur les territoires Boucle Nord de Seine, Paris Ouest La Défense et Vallée Sud - Grand Paris. Le Département finance à triple titre la politique de la ville par ses actions dans le champ des solidarités, de la politique de la prévention et de la jeunesse et enfin par ses partenariats avec les communes : ceux-ci peuvent prendre la forme de contrats Département/Ville (2 M€ versés aux cinq communes concernées en 2024) ou encore du dispositif Quartiers d'Avenir Hauts-de-Seine, doté d'une enveloppe pluriannuelle de 150 M€ pour accompagner la rénovation et la requalification urbaine et améliorer le cadre de vie des Alto-Séquanais. En 2024, 5 M€ seront sont dédiés à des projets à Bagneux, Clamart, Clichy, Gennevilliers, Malakoff et Nanterre, avant une montée en puissance en 2025, avec 35 M€ prévus.

EN BREF !

Les Journées Européennes du Patrimoine

Les 20, 21 et 22 septembre, les musées et parcs départementaux accueillent le public pour trois jours de visites insolites et de découverte de la richesse du patrimoine alto-séquanais. Au programme : visites guidées, ateliers en famille, visites théâtralisées, découvertes des collections et accès à des espaces habituellement non ouverts ! www.hauts-de-seine.fr/les-journees europeennes-du-patrimoine-2024

Une deuxième édition du salon Made in 92 l'Expo

Mardi 10 septembre, au CNIT *Forest* à La Défense, le salon d'achat local *BtoB* dans les Hauts-de-Seine accueillera les dirigeants d'entreprise (TPE/PME, *start-up*, Grand Groupe). Cent exposants seront présents sur trois villages thématiques. S'inscrire à *Made in 92* l'Expo c'est également l'opportunité de participer à *Go Invest* , l'évènement accélérateur du financement des entreprises. www.entreprises.cci-paris-idf.fr

La musique de chambre à l'honneur au Festival de l'Orangerie de Sceaux

Du jeudi 12 au dimanche 29 septembre, la 55e édition du Festival de l'Orangerie de Sceaux se tiendra au Domaine départemental de Sceaux et à l'Église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux. Des musiciens exceptionnels seront à l'affiche de seize concerts pendant trois semaines. festivalorangerie.fr



RETROUVEZ LES DÉCISIONS DU DÉPARTEMENT

HDS, LA LETTRE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
est publiée par la direction de la communication
Directeur de la publication : Georges Siffredi
Directeur de la communication : Muriel Hoyaux
Rédaction : Laurence Settini
avec Nicolas Gomont, Pauline Vinatier
Maquette : Frédéric de Tarlé
Crédit photo : couverture CD92/O. Ravoire
Iconographie : Céline Massoulier
www.hauts-de-seine.fr
Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2610-0886





JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

PATRIMOINE DES ITINÉRAIRES, DES RÉSEAUX ET DES CONNEXIONS

PATRIMOINE MARITIME

21-22 09 2024

JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

#JOURNÉESDUPATRIMOINE

DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

LA SEINE MUSICALE

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX

MUSÉE DÉPARTEMENTAL ALBERT-KAHN

LA TOUR AUX FIGURES

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LA VALLÉE-AUX-LOUPS - MAISON DE CHATEAUBRIAND

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

LE JARDIN DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN (JAD)















